

L'essentiel  
**Houppesville**

Juin 2023

n° 38

[www.houppesville.fr](http://www.houppesville.fr)



Arbre de la Paix  
30 Avril 2023

**TOUTE L'ACTUALITÉ  
DE VOTRE COMMUNE**



# Édito



Mesdames, Messieurs,  
Chers concitoyens,

Le 27 mars 2023 avait lieu le conseil municipal consacré essentiellement aux finances communales. Ainsi, le compte de gestion, le compte administratif, l'affectation des résultats ont été approuvés et le budget primitif 2023 a été voté.

Les différentes délibérations permettent de faire un point sur notre situation financière, qui s'avère être saine. Pour ces raisons, le conseil municipal a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter ses taux d'imposition, tant sur le bâti que sur le non bâti.

Dans ce contexte, nous maintiendrons notre politique d'investissement, pour continuer d'améliorer notre cadre de vie, que ce soit au niveau de la voirie et des bâtiments, dont la construction d'une nouvelle bibliothèque à la place du préfabriqué situé derrière la mairie, ainsi que la rénovation et l'agrandissement de la salle des sports André Martin.

Autre sujet : notre commune appartient à un territoire soumis à l'article 55 de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU). Notre population au dernier recensement de 2019 paru au 1<sup>er</sup> janvier 2022 atteignait 2 907 habitants. Si Houpeville n'est, pour le moment, pas concernée par l'obligation de disposer d'un nombre de logements locatifs sociaux d'au moins 20%, Monsieur le Préfet nous a alertés sur le fait qu'en fonction de l'évolution de notre démographie et du développement de projets de logements, notre commune pourrait y être soumise à plus ou moins long terme. L'inventaire réalisé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer fait apparaître 139 logements sociaux et 883 résidences principales, soit un taux de 7.4%. Le projet LOGEAL, rue du Bon vent, s'inscrit donc dans ces perspectives. C'est pourquoi nous devons travailler pour demain, dans un esprit de solidarité et dans le respect de l'intérêt général.

Enfin, en cette période où la nature est florissante, nous avons tous constaté combien le rythme naturel est fragile. Jamais l'hiver n'aura été aussi chaud, ni aussi peu pluvieux. Il nous revient, collectivement, d'agir pour limiter et freiner le dérèglement climatique. Il en va du comportement et de la responsabilité de chacun et de chacune pour une qualité de vie harmonieuse.

Je vous souhaite un bel été.

Votre Maire,  
Monique Bourget

Toute l'actualité communale en temps réel :  
<http://www.houpeville.fr>

Directeur de la publication : Monique BOURGET  
Conception-rédaction : Philippe VAUCHEL, Emmanuel RIVALAN,  
Christel LECOURTOIS, Angélique BOUCHER et Odile LATZ  
Conception et impression : Planète Graphique 02 35 59 29 29  
Tirage : 1200 exemplaires - Bulletin réalisé en papier recyclé  
Distribution assurée par les élus municipaux

## SOMMAIRE

Edito – Agenda	p.2
Actualités municipales	p.3
Vie locale & manifestations	p.6
Sport, Culture & Vie associative	p.10
Travaux	p.14
Vie scolaire, Jeunesse	p.15
Urbanisme, Environnement & Cadre de vie	p.17
Actualités d'été	p.21
Infos dernière minute	p.23
Etat-civil	p.24



- **Mercredi 14 juin**  
**Cinéma**  
18h : Les aventures de Ricky  
20h : La vie pour de vrai
- **Vendredi 16 juin**  
**Représentation Théâtre adultes**  
« 72 heures pour vivre »  
(Association RDLH)
- **Samedi 17 juin**  
**Spectacle de danse enfants et adultes**  
(Association RDLH)
- **Lundi 19 juin - 17h**  
**Commémoration de l'appel du 18 juin**
- **Vendredi 23 juin**  
**Soirée Zumba**  
(Association RDLH)
- **Samedi 24 juin**  
**La boum des jeunes**  
(l'APEH – Municipalité)
- **Dimanche 25 juin**  
**Foire à Tout**  
(Association Familles Houpevillaises)
- **Vendredi 14 juillet**  
**Fête Nationale**  
Cérémonie au monument aux morts  
Restauration – jeux – bal  
(Comité des fêtes et municipalité)
- **Samedi 2 septembre**  
**Forum des associations au gymnase**
- **Dimanche 3 septembre**  
**Course des 5 & 10km de Houpeville**  
(Comité des fêtes)
- **Samedi 7 octobre**  
**Octobre Rose**
- **Dimanche 8 octobre**  
**Octobre Rose**  
**Marche en groupes** (Municipalité)
- **Samedi 14 au**  
**dimanche 22 octobre**  
**Exposition des peintres houpevillais**  
Salle du Vivier

# Actualités Municipales

## BIENVENUE AU POLICIER MUNICIPAL

Juste avant les vacances de printemps, Madame le Maire, Monique BOURGET, a accueilli le nouveau policier municipal d'Houpeville, dont le poste était vacant depuis le départ de Xavier pour la commune du Grand-Quevilly.

Ayant exercé les fonctions de policier municipal à Fécamp, Bruno, jusqu'alors en poste à Mont Saint Aignan, a récemment pris ses marques dans des locaux fraîchement rénovés par les services techniques de la commune.

Proximité, prévention et sécurité aux abords des écoles restent les maîtres-mots de ce service qui travaille au quotidien en étroite collaboration avec les services de gendarmerie, de la Métropole et les autres services municipaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



## L'INAUGURATION DU PARCOURS FAMILIAL



Le 03 mai dernier, Monique Bourget - Maire, et des membres du Conseil municipal, les élus du Conseil municipal des jeunes ainsi qu'Agnès Largillet - conseillère départementale de notre canton ont inauguré ce nouveau parcours.

D'une distance de 5 km pour une durée d'environ une heure, cette promenade est

idéale pour découvrir notre joli village. Départ : mairie d'Houpeville.

Tout au long de l'itinéraire, un fléchage est disposé sur poteaux, à chaque changement de direction, et vous indiquera le chemin à suivre dans les meilleures conditions de sécurité. Le Renard, logo retenu par les jeunes du Conseil municipal des jeunes, vous accompagnera et vous soutiendra...

Un grand merci aux élus du Conseil municipal des jeunes qui se sont investis dans ce projet qui marquera leur mandat de deux ans.

Merci également à la section randonnée de l'ALH ainsi qu'à Gym + pour la proposition de parcours et merci aux personnels techniques pour la réalisation des poteaux.

Bonne balade !!



## UN ADIEU ÉMOUVANT À FRÉDÉRIC COUTURE



En ce 11 mars, Frédéric Couture, employé municipal nous a quittés. Agent technique depuis le 7 mars 2016, Frédéric était reconnu de tous et de toutes pour ses qualités professionnelles et humaines.

Un dernier hommage lui a été rendu, où l'émotion était forte, tant son empreinte a marqué ses collègues et les enfants auprès de qui il intervenait sur le temps de pause méridienne. Il a accompli sa tâche avec compétence et avec une implication, une disponibilité, une gentillesse et une discrétion exceptionnelles.

C'est avec une grande tristesse que Madame le Maire a relevé le courage dont Frédéric a fait preuve pour affronter cette longue maladie qui l'a emporté.

Musicien passionné, l'âme d'un artiste, il n'hésitait jamais à s'impliquer dans la fête de l'école où il se mettait au piano pour accompagner les enfants qui chantaient. A la fin du spectacle, il était acclamé et applaudi à tout va ; les enfants criaient son prénom en guise de remerciements.

Chapeau l'artiste ! Merci...

# Actualités Municipales



## LE BUDGET

### Qu'est-ce que c'est ?

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année. Le budget primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par le Conseil municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Vous pouvez suivre, chaque année, le vote du budget en assistant au Conseil municipal.

### Comment est-il constitué ?

**D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties :**

- une section de fonctionnement
- une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel...);
- La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et par le recours à l'emprunt. A l'intérieur de ces deux sections, les dépenses et les recettes sont classées par nature et par fonction.

### Comment le budget est-il exécuté ?

**Une fois voté, le budget est exécuté tout au long de l'année.** Cela signifie que les dépenses sont payées (factures des fournisseurs, versement des subventions, achat de terrain...) et les recettes encaissées (dotations de l'État, fiscalité, facturation des cantines, vente de terrain...).

### Deux entités veillent à sa bonne exécution :

- Le **Maire**, par l'intermédiaire de ses services administratifs, engage, liquide et ordonne les dépenses et les recettes
- Le **Comptable public**, sous l'autorité du ministère des Finances, contrôle, encaisse les recettes et décaisse les dépenses.

De façon synthétique le budget prévisionnel 2023 de la commune qui est équilibré en dépenses et en recettes pour les deux sections s'établit de la façon suivante :

## FONCTIONNEMENT

3 711 797,79 M€



## INVESTISSEMENT

2 163 669,59 M€





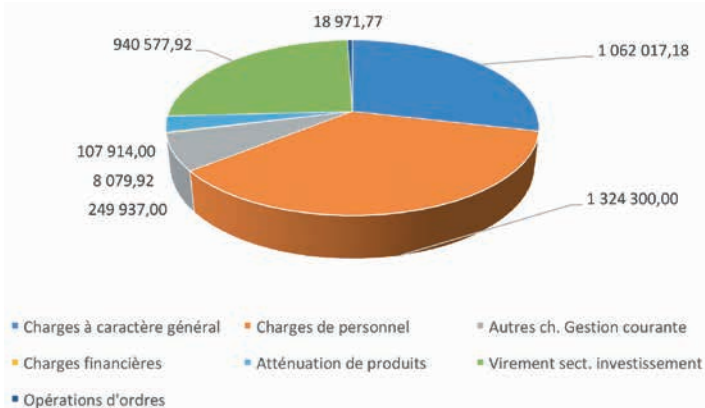
## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - B.P 2023

Chapitres	Libellés	Opérations réelles	Pourcentage
011	Charges à caractère général	1 062 017,18	28,61%
012	Charges de personnel	1 324 300,00	35,68%
65	Autres ch. Gestion courante	249 937,00	6,73%
66	Charges financières	8 079,92	0,22%
014	Atténuation de produits	107 914,00	2,91%
023	Virement sect. investissement	940 577,92	25,34%
042	Opérations d'ordres	18 971,77	0,51%
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 711 797,79</b>	<b>100,00%</b>

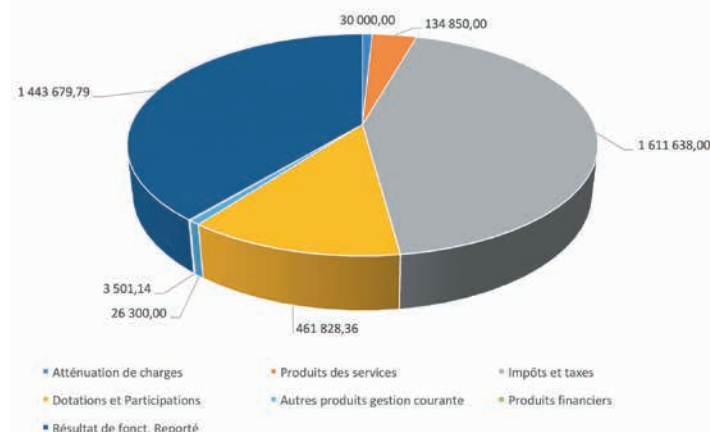
## SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - BP 2023

Chapitres	Libellés	Opérations réelles	Pourcentage
013	Atténuation de charges	30 000,00	0,81%
70	Produits des services	134 850,00	3,63%
73	Impôts et taxes	1 611 638,00	43,42%
74	Dotations et Participations	461 828,36	12,44%
75	Autres produits gestion courante	26 300,00	0,71%
76	Produits financiers	3 501,14	0,09%
002	Résultat de fonct. Reporté	1 443 679,79	38,89%
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 711 797,29</b>	<b>100,00%</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - B.P 2023



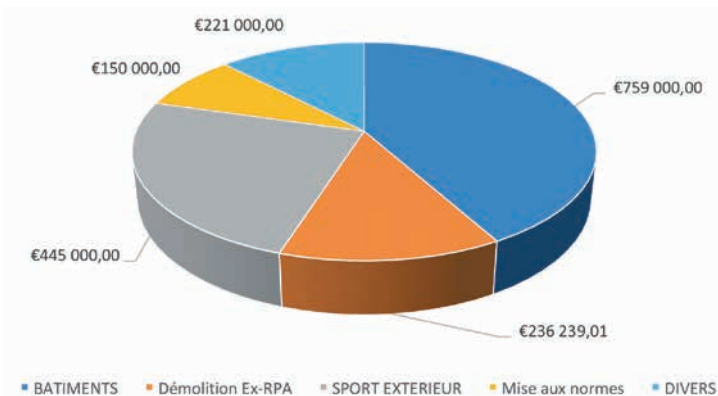
### SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - BP 2023



Les dépenses d'investissement s'élèvent en 2023 à 1 889 665,78 € (hors restes à réaliser),

Les dépenses principales sont les suivantes :

### SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - B.P 2023



# Vie locale & manifestations

Dictée de Houpeville  
Samedi 4 mars 2023



## DICTÉE D'HOUPEVILLE

C'est le samedi 4 mars dernier, à la salle du Vivier, que s'est déroulée la traditionnelle dictée qui a retenu l'attention de 65 participants, âgés de 8 à 88 ans. Cette manifestation qui attire des personnes hors commune est organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Houpeville et par la municipalité.

L'auteur de ce forfait est Aurélien Delaruelle, qui, chaque année, concocte un texte ciselé pour la circonstance, jouant à l'issue de l'exercice, le rôle du professeur pour procéder, lors d'une correction collective, à une explication des pièges et erreurs qu'il fallait éviter.

Mobilisées pour une double correction, douze personnes issues des rangs des parents d'élèves, des élus et des enseignantes de l'école élémentaire Gérard Philipe se sont concentrées pour traquer l'erreur, avant que les scores ne soient annoncés par Emmanuel Rivalan, premier adjoint au maire, en charge de la culture, des associations et des sports.

À l'issue, Aurélien a innové cette année, en proposant un quiz pour prolonger les festivités ; moment de compétition ludique fort apprécié de tous les concurrents volontaires, auquel madame le Maire a participé.

Si, pendant l'exercice, l'association des parents d'élèves a eu à cœur de proposer des rafraîchissements et des crêpes à l'assistance, un moment convivial de partage devant le verre de l'amitié a été offert par la municipalité pour clore cette belle manifestation.

### Les résultats de premiers par catégorie (en dernière colonne : le nombre d'erreurs)

1	GRELLET Bernard	ADULTE	4
2	MARCHIENNE Jacques	ADULTE	5
3	BLONDEL Brigitte	ADULTE	7,5
4	MAUROUARD Lionel	ADULTE	7,5
5	GUYON Marie-Noëlle	ADULTE	8,5

1	BATHENAY Côme	CE2 / CM1	1
2	LEROUX Eden	CE2 / CM1	2
3	LEMASLE Lewis	CE2 / CM1	4

1	SELLIER Emma	CM2 / 6 <sup>ème</sup>	3,5
2	TENIER Arthur	CM2 / 6 <sup>ème</sup>	4,5
3	BATHENAY Clarence	CM2 / 6 <sup>ème</sup>	5,5

1	FOURNIER-Guy Jules	5 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>	2,5
2	BAUDUIN Elias	5 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>	3,5
3	SELLIER Léa	5 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>	5





## TEXTE DE DICTÉE



### La balade des gens heureux

Les vagues frappent le sable humide. Il y a près de quatre-vingts ans, des soldats débarquaient sur la plage pour libérer notre pays. Aujourd'hui, aucun combat, juste le départ d'une promenade dans notre jolie région.

Commençons par un détour auprès d'une célèbre tapisserie. Datant du onzième siècle et brodée à l'aide de fils de lin, celle-ci raconte les exploits d'un duc devenu roi d'Angleterre.

Poursuivons à l'ouest de notre belle province où une flânerie dans la baie du Mont-Saint-Michel\* s'impose. C'est l'occasion de longer le littoral, tout en contemplant l'abbaye exhaussée au sommet de cette colline ancestrale. Les goélands aux ailes ardoise et les sternes argentées nous accompagnent dans nos pérégrinations.

Après avoir visité le château fort de Falaise, dégouttant encore d'une pluie récente, les signes avant-coureurs de la faim tiraillent notre estomac. De part et d'autre du bocage bas-normand, rien de plus simple que de trouver les meilleurs fromages possible. Évitions le dilemme entre des camemberts crémeux faits\* maison ou des livarots brossés au rocou, goûtons-les tous sans modération, ils s'accrochent si bien ensemble. L'adipsie nous guette ? Vite, buvons ! Pour ce faire, rien de tel qu'une première gorgée de bière, de poiré voire de cidre, en accompagnement desdits fromages.

Direction la Haute-Normandie avec ses attraits artistiques et historiques. L'Eurois se délecte à l'envi des glycines fleuries des jardins de Giverny où poussent les nymphéas que Monet a immortalisés à foison dans ses chefs-d'œuvre picturaux. Plutôt que de chercher une aiguille d'Étretat dans une meule de foin, remontons la Seine vers « la ville aux cent clochers carillonnant dans l'air », comme l'écrivit Hugo après qu'il eut arpenté les rues empreintes des souvenirs du Moyen Âge. Excepté les béotiens ne connaissant pas grand-chose en littérature, plus d'un touriste apprécie les vers de Corneille ou le bovarysme de Flaubert, perpétuant-ainsi les honneurs dus à ces illustres hommes de plume seinomarins qu'on n'égalera sans doute jamais.

Dictée de Houpeville (samedi 4 mars 2023) – Auteur : Aurélien Delaruelle

## LES PIÈGES À ÉVITER

- ✓ **balade** : elle s'écrit avec un seul L car il s'agit de la promenade (comme le thème de la dictée le suggère) et non pas de la chanson (ballade) en référence au titre de Gérard Lenorman.
- ✓ **ouest** : le point cardinal s'écrit avec un O minuscule. On met une majuscule si le mot désigne une région (le Grand Ouest).
- ✓ **notre belle province** : pas de majuscules ici, il s'agit bien de notre région et non pas de la Belle Province qui désigne le Québec.
- ✓ **Mont-Saint-Michel** : on accepte aussi « \*mont Saint-Michel » qui correspond au lieu lui-même, tandis que Mont-Saint-Michel est le nom de la commune.
- ✓ **exhaussée** : vient du verbe exhausser qui signifie « surélever, accroître la hauteur de quelque chose », sans aucun rapport ici avec le verbe exaucer.
- ✓ **aux ailes ardoise** : quand l'adjectif de couleur provient d'un nom commun, il reste invariable (des ailes de la couleur de l'ardoise). Quelques exceptions : rose, pourpre, mauve, fauve, incarnat
- ✓ **les sternes argentées** : cet oiseau marin est du genre féminin.
- ✓ **le château fort** : jamais de trait d'union
- ✓ **dégouttant** : provient du verbe « dégoutter » (tomber goutte à goutte) et non pas ici du verbe « dégouter ».
- ✓ **avant-coureurs** : le pluriel porte uniquement sur le second mot, « avant » est invariable.
- ✓ **de part et d'autre** : dans cette locution, « part » et « autre » sont toujours au singulier.
- ✓ **possible** : l'adjectif « possible » est invariable après les superlatifs « les meilleurs, les moins, les plus etc. ». Il signifie alors « qu'il est possible » et ne se rapporte pas au nom pluriel.
- ✓ **faits maison** : on acceptera « \*fait maison », la locution peut s'accorder au niveau de l'adjectif « fait », mais pas au niveau du nom « maison » (fait « comme à la maison »).
- ✓ **rocou** : le lavage du livarot s'effectue avec de l'eau salée additionnée à un colorant végétal appelé rocou (extrait du rocouyer).
- ✓ **ensemble** : c'est ici un adverbe, donc invariable.
- ✓ **l'adipsie** : la diminution ou la perte complète de la soif
- ✓ **ce faire** : ce n'est pas le pronom réfléchi « se » (par exemple, se faire photographier), mais le pronom démonstratif « ce » (pour faire ceci).
- ✓ **rien de tel** : l'expression est invariable car « tel » se rapporte à « rien » et non pas au nom qui suit.
- ✓ **le poiré** : c'est du cidre de poire (rien à voir avec la poirée, plante potagère).
- ✓ **voire** : adverbe signifiant « et même », aucun rapport avec le verbe « voir »
- ✓ **desdits** : adjectif démonstratif qui est le pluriel de « dudit » (contraction de « de + ledit ») et qui s'écrit en un seul mot.
- ✓ **L'Eurois** : aucun rapport avec un quelconque roi, c'est bien le gentilé de l'habitant du département de l'Eure (il porte ici la majuscule car il s'agit du nom, et non pas de l'adjectif). Il renvoie également à « seinomarins » (ici adjectif) de fin de dictée.
- ✓ **à l'envi** : locution adverbiale signifiant « à qui mieux mieux »
- ✓ **immortalisés** : participe passé du verbe « immortaliser », conjugué au passé composé, il s'accorde avec le complément d'objet direct placé avant (« que », pronom remplaçant « les nymphéas »).
- ✓ **à foison** : cette locution s'écrit toujours au singulier.
- ✓ **chefs-d'œuvre** : quand les deux éléments d'un nom composé sont séparés par une préposition, le second ne varie pas.
- ✓ **eut arpenté** : « après que » est toujours suivi d'un verbe conjugué à l'indicatif, on est donc au passé antérieur, avec l'auxiliaire « avoir » conjugué au passé simple (eut).
- ✓ **empreintes** : adjectif qui vient ici du verbe « empreindre » (marquées profondément), aucun rapport avec le verbe « emprunter »
- ✓ **Moyen Âge** : cette période historique ne porte pas de trait d'union.
- ✓ **Excepté** : le participe passé reste ici invariable lorsqu'il est placé immédiatement avant le nom (idem pour des participes comme : attendu, vu, passé, supposé, approuvé, certifié, compris...).
- ✓ **béotiens** : c'est le nom désignant une personne lourde, peu ouverte aux arts et aux lettres, et non pas l'habitant de la Béotie (région de la Grèce).
- ✓ **grand-chose** : invariable et toujours avec un trait d'union
- ✓ **apprécie** : avec l'expression « plus d'un... », le verbe reste au singulier. Si c'était « moins de deux... » (ou plus que deux !), le verbe s'accorde au pluriel.
- ✓ **le bovarysme** : cette tendance à rêver un autre destin vient d'Emma Bovary, le suffixe est donc -ysme, et non pas -isme.
- ✓ **dus** : l'accent circonflexe porte uniquement sur le participe « dû », pas sur les formes au pluriel ou au féminin (dus, due, dues).
- ✓ **ces hommes de plume** : ce synonyme d'écrivain ne porte pas de pluriel à la plume (ce ne sont pas des indiens avec plusieurs plumes !).
- ✓ **qu'on n'égalera sans doute jamais** : ne pas oublier la négation éliée (n'), même si on imagine une liaison entre « on » et « égalera ».





# REPAS DES ANCIENS

Ce dimanche 26 mars, ce ne sont pas moins de 140 convives qui furent accueillis par Madame le Maire et quelques adjoints et conseillers municipaux pour un moment festif. Les tables décorées sur le thème du Casino avaient été soigneusement dressées pour un repas fort apprécié, servi par l'équipe de M. Panchout, traiteur à Montville.

Ne résistant pas aux intermèdes musicaux, savamment orchestrés par « Le Petit Bal » d'Alexis Bourlier, les invités enthousiastes s'en sont donné à cœur-joie, dansant entre les différents plats.

Madame le Maire, accompagnée de Véronique Deschamps et de Rose-Marie Dubois en saisit l'occasion pour offrir un joli bouquet à Madame Podevin et une bouteille de champagne à M. Dufour, nos deux doyens. Madame Monique Grégoire, en guise de remerciements pour la mission qu'elle vient d'accepter en tant que présidente de l'association des Anciens, a été mise à l'honneur, se voyant décerner également un superbe bouquet de fleurs.

## Le mot d'accueil de Monique Bourget

Mesdames, Messieurs, Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue pour notre banquet annuel donné en votre honneur : ce repas des anciens qui n'en a que le nom, tant je me trouve toujours face à un public jeune, beau, enthousiasme et dynamique.



C'est un jour dédié à l'amitié. Avec mes collègues élus, nous sommes heureux d'être là à vos côtés. Ce plaisir est avant tout celui de partager ces instants de détente, de nouer des liens d'amitié. Nous avons besoin de convivialité, de gaieté, de plaisirs partagés dans ce monde qui bouge, où tout isole. Quoi de plus agréable que de se retrouver autour d'un bon repas, d'avoir l'occasion de se revoir, de discuter ou de faire connaissance avec de nouvelles personnes. C'est chaque année pour moi une manifestation que j'aime particulièrement.

Cet après-midi sera animé par l'orchestre « le petit bal » d'Alexis Bourlier, qui vous fera danser le rock, la valse, le tango, le madison, sans oublier le slow. Le repas est confectionné par M. Panchout traiteur à Montville.

Je tiens à remercier mon adjointe Véronique Deschamps aux affaires sociales, le CLIC, et la mission locale, sans oublier Rose Marie Dubois, Françoise Née, et Maurice Maillard. Ensemble ils n'ont de cesse de développer des initiatives humaines et solidaires à votre intention.

Je remercie pour leur présence, Edmond Deltour adjoint aux travaux, Philippe Vauchel adjoint à la communication, James Eliot conseiller municipal, toujours très actif dans l'animation de notre commune.

Houpeville est une commune qui porte en elle des valeurs de solidarité et du bien vivre ensemble. C'est pourquoi chacun doit y trouver sa place. Nous pensons aussi à tous ceux et toutes celles qui nous ont quittés ou qui sont plus vulnérables par la maladie.

Je vous souhaite une belle journée, Bon appétit.



Des fleurs pour la nouvelle présidente



Hommage aux Doyens !







Découverte de la plaque de l'ARBRE DE LA PAIX par Gérard Leseul – Député



## COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

Ce dimanche 30 avril, c'est la Nation qui rendait hommage aux victimes et aux héros de la Déportation. Cet hommage puise sa force dans l'évocation des valeurs portées par les derniers rescapés des camps et par leurs camarades disparus : le respect des droits humains, la dignité et la liberté, la tolérance, l'égalité et la fraternité...

A Houpeville, en présence de Gérard Leseul - député, Agnès Largillet - conseillère départementale, de Monique Bourget - maire, de Gérard Duval - président des anciens combattants, de conseillers municipaux, des enfants - membres du conseil municipal des jeunes, de Madame MORVAN, une gerbe a été déposée au monument du souvenir et des discours émouvants ont été tenus, rendant un vibrant hommage à nos déportés.

Ce fut l'occasion de découvrir l'ARBRE DE LA PAIX !

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le 8 mai marque la fin de la Seconde guerre mondiale et la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Pour ce 78ème anniversaire, une assemblée nombreuse était réunie en signe de respect pour nos Morts pour la France et pour les Résistants.

Après que quelques élus du conseil municipal des jeunes ont déposé chacun une plante sur la tombe de quatre Houpevillais morts pour la France, le cortège constitué de Madame le Maire, d'élus, du Président des anciens combattants, des portedrapeaux et de fidèles personnalités, ainsi que d'Houpevillais et d'Houpevillaises, s'est rendu, au son du chant des partisans, au monument aux morts au pied duquel furent déposées des gerbes tricolores. Une minute de silence fut observée avant que ne soit entonnée la Marseillaise.

« Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

Souvenons-nous enfin du sang versé ; il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.

Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté. »  
(Extrait du message de M. Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire)



# Sport, Culture & Vie associative

## ASSOCIATIONS HOUPEVILLAISES

Noms Associations	Présidents	Tel	Contacts	Tel	Adresse mail
AMICALE DES ANCIENS	Mme GRÉGOIRE			06.68.00.41.06	ancienshoupeville@gmail.com
AMICALE LAIQUE	André DAURIAC	02.35.59.16.41	Bibliothèque : Mme Moreau Randonnée pédestre : M. Chéron Marche Nordique : M. Vandeveld Spectacles culturels et de loisirs : M. Dossier	02.35.59.04.95 02.35.59.14.42 02.35.59.11.74 06.85.86.95.57	a.dauriac@wanadoo.fr Bibliothèque : mmmoreau76@gmail.com Randonnée pédestre : pccheron@gmail.com Marche Nordique: francis.vandeveld@wanadoo.fr Spectacles culturels et de loisirs : jeanpierre.dossier@orange.fr
ANCIENS COMBATTANTS	Gérard DUVAL	02.35.59.87.80			anciencombattantshoupeville@gmail.com
AS.HO.HA.MY	Agnès LEVEQUE	02.35.59.11.70			as.ho.ha.my@gmail.com levequeagnes@hotmail.fr
ASSOCIATION DES CATELIERS	Alain RICQUIER		Mailys COLIN	06.67.01.31.56	association.lescateliers@gmail.com
HOUPEVILLE BADMINTON CLUB	Michaël CHANAL	06.60.85.18.56			michael_chanal@yahoo.fr
COMITE DES FETES	Nicolas BENOIST			07.69.72.88.31	benoistceline.cb@gmail.com
ECOLE DE MUSIQUE web : www.mymusicclub.fr	Dominique COINTREL	06.40.13.89.92	Sébastien HAQUEBART	06.65.20.90.35	emhoupeville@orange.fr
Et Cric Et Crac Contes et Rencontres blog : etricretcrac.wordpress.com	Christelle TURQUIER-CANN	06.58.76.04.67			contes.et.rencontres76@gmail.com
FAMILLES HOUPEVILLAISES	Fabienne PISON	06.66.97.40.81			familleshoupevillaises@gmail.com
F.C.PE. Collège Jean Zay Le Houlme	Virginie BIDAUX			06.07.41.25.09	virginie.bidaux@gmail.com
A.P.E.H Houpeville	Maud AUBER		Représentant J. de la fontaine : G. Philipe :		APEHoupeville@googlegroups.com facebook.com/pages:APEH/667492936730931?ref=h
FRONT LUDIQUE AUTONOME NORMAND	Alain MARCHAND	02.35.61.03.39			alain.marchand@ymail.com
GARDERIE PÉRISCOLAIRE Anne Philipe	Agnès LEVEQUE	06.72.30.66.39 02.35.59.11.70	Directrice : Christelle LERAT Directeur. Adj. : Romain HATTON	02.35.60.33.01	garderie.houpeville@orange.fr levequeagnes@hotmail.fr
GYM PLUS https://gymplus.sportsregions.fr/	Stéphane BRICOUT		Renée LEBAILLIF Corinne VANDRILLE	06.84.45.90.25 06.95.76.29.84	gymplushoupeville@gmail.com
JARDINS OUVRIERS	Jean-Luc DUPRAY			06.83.75.30.72	jardinshoupeville@gmail.com
JUDO CLUB HOUPEVILLE	BESSIERES Sandrine		Fabien LEHMAN	06.52.02.91.06	judoclub.houpeville@gmail.com
KARATÉ KYOKUSINKAI KAN	Jérôme LEROUX			06.74.90.40.41	jerome.leroux24@gmail.com
LES COPAINS D'ABORD	Rose-Marie DUBOIS	07.82.16.31.87			dubois.rosemarie@orange.fr
LES LUNDIS CREATIFS	Catherine GRESSENT	02.35.59.79.44 06.22.07.84.72	Marie-Laure BROUTIN	06.37.96.04.44	
MONTVILLE-HOUPEVILLE BASKET-BALL	Sophie QUEVILLON	06.83.22.20.30			mhb76@laposte.net
PEINTRES HOUPEVILLAIS	Bernadette BEAUCAMP	06.77.73.09.48			beaucamp.bernadette@live.fr
PETANQUE HOUPEVILLAISE APH	Guy CANN	02.35.59.17.34 06.67.77.94.07			cann.guy@orange.fr
RANDO NATURE HOUPEVILLE	Joël TROUDE			06.64.69.60.67	troude.joel@orange.fr
RYTHMES DANSES ET LOISIRS HOUPEVILLAIS	Nathalie ROUSSEL			06.49.81.21.64	association.rdlh@gmail.com
TAROT HOUPEVILLAIS	Jean-Michel DESCHAMPS			06.33.33.74.64	jean-micheldeschamps@orange.fr
TENNIS CLUB HOUPEVILLAIS	Louis VERHAEGHE	06.83.75.27.46	Erwan MILIN	07.85.44.22.14	louisverhaeghe.76@gmail.com erwanmilin@yahoo.fr
TENNIS de TABLE HOUPEVILLAIS	Franck De BAILLENCOURT	06.61.75.60.86			franck@baillencourt.fr
TOUS ENSEMBLE POUR LOULOU	Céline BADAOU			06.26.92.69.44	celinebadaoui@hotmail.fr
U.S.H.	Gérard ALEXANDRE	06.14.25.61.06	Denis CLERO	06.72.71.55.59	galexandre@neuf.fr denis.clero@hotmail.fr
VELO CLUB	Claire JEANNE	06.84.61.28.59			claireetlucjeanne@orange.fr
VOLLEY BALL HOUPEVILLAIS	Thibaut LESOUF	06.12.14.23.68			lesouef.thibaut@gmail.com
YOGA CLUB HOUPEVILLAIS			Marie-Josée DURAND	06.64.70.47.06 02.35.59.03.26	mjosedurand@gmail.com



# MANIFESTATIONS PASSÉES

## VIDE TA CHAMBRE !...

### MERCI TÉLÉTHON !

Le 13 février dernier, c'est dans la salle des mariages de la Mairie que Madame le Maire, accompagnée d'une partie du Conseil municipal et de nombreux participants, a accueilli Agnès Lévêque, Présidente de l'AS.HO.HA.MY et M. Sélinas, responsable de l'AFM pour le secteur Est du département de la Seine-Maritime.

Un moment d'échanges a suivi les chaleureux remerciements adressés aux généreux donateurs qui se sont manifestés grâce à des actions et manifestations diverses conduites par les associations houppevillaises bien représentées. Une mention spéciale fut dédiée à nos jeunes du Conseil Municipal des Jeunes, qui ont pris une part très active par des initiatives volontaristes remarquables et remarquées.

C'est par ce mot unique « MERCI ! » qu'Agnès Lévêque, dont l'engagement fort est reconnu, s'est adressée à l'assemblée, avant de remettre le « diplôme » signé de Mme Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM-Téléthon, mentionnant la somme de 2 977€ versée à l'AFM.

Reprenant le mot d'un scientifique, M. Salinas, attestant d'un militantisme dévoué à la cause, s'est adressé à la salle : « le Téléthon a sorti la génétique de la préhistoire ». Achevant un exposé fort intéressant par des remerciements appuyés, il a conclu son propos par « le cancer, on en meurt, mais on en guérit ! »...

En 2022, en France, ce sont 90,8 millions d'euros qui ont été versés pour le téléthon.

« L'AFM-Téléthon est une association de malades et de parents concernés par des maladies rares neuromusculaires. Sa force réside dans le militantisme des familles qui, ensemble, ont décidé de dire non à la maladie... Leur détermination et leur talent sont à l'origine de grandes avancées scientifiques et de très grandes victoires. Grâce aux chercheurs des laboratoires des laboratoires du Téléthon, des enfants atteints de maladies autrefois incurables sont sauvés. Grâce à la mobilisation de tous et de toutes, leurs recherches peuvent continuer pour tous ceux qui attendent un traitement ».

### UN TRÈS JOYEUX ANNIVERSAIRE...

Le Tarot houppevillais et la Mairie proposaient ce samedi 11 Février la 6<sup>ème</sup> édition avec la comédie écrite par Jacky Goupil « Un très joyeux anniversaire ». Cette pièce de théâtre jouée à la salle du Vivier par la troupe Les baladins de la Morette a remporté un franc succès.



Cette nouvelle édition de l'opération Vide ta chambre !... organisée le 5 février, par l'association des parents d'élèves de Houppeville, en partenariat avec la mairie, a attiré de nombreux visiteurs. Les enfants se sont beaucoup investis, contribuant ainsi à la réussite de cette manifestation, sous l'œil bienveillant des parents très dynamiques...





## FÊTE DE LA GYM +

La fête de la Gym a eu lieu le week end du 12, 13, 14 mai, au Gymnase André Martin.

Nous avons débuté par la Kermesse le vendredi à 16h jusqu'à 20h. De multiples jeux et des structures gonflables étaient disponibles pour les enfants.

Le samedi nous avons accueilli le challenge parcours dans l'après-midi, et la soirée Zumba dans la soirée.

Le dimanche à 15h, l'ensemble des enfants inscrits en gymnastique ont présenté un magnifique spectacle ! Babygym, gym loisir, gym parkour, et gym compétition étaient au rendez-vous. C'est un public nombreux et enthousiaste, dans une chaleureuse ambiance, qui est venu encourager et applaudir les différentes prestations effectuées par des gymnastes de tous âges.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles ayant permis l'organisation de ce week end. Nous remercions également O'Ptit Ju, Go Sport, M. Emmanuel Rivalan, M. Philippe Vauchel, ainsi que la mairie d'Houpeville.

Nous espérons vous retrouver en 2024 pour la 3<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Gym +.



## CROSS TRAINING

Nouvelle discipline inscrite au programme de l'association Gym Plus Houpeville depuis Septembre 2019, le Cross Training rencontre un grand succès auprès des Houpevillais.

D'abord proposé à raison d'une séance par semaine, l'engouement pour cette discipline a rapidement fait évoluer le nombre de cours, pour atteindre 5 séances adulte et 1 séance enfant par semaine depuis Septembre 2022.

Animé par Yohan Fortry (coach certifié Crossfit), tous les lundis au Gymnase André Martin de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 ainsi que les jeudis au dojo de 18h à 19h (enfant), de 19h à 20h et de 20h à 21h. Des séances animées par des bénévoles de l'association sont également proposées le dimanche de 10h30 à 11h30 au Dojo.

Le Cross-Training est un programme d'entraînement intensif et fonctionnel (exercices proches des mouvements du quotidien comme pousser, tirer, se baisser...) qui combine des mouvements de gymnastique, d'haltérophilie et d'endurance pour améliorer la condition physique globale.

Cette discipline est pratiquée en groupe, sous forme de séances d'entraînement intensives de courte durée, appelées "WOD" (Workout of the Day), qui peuvent durer de quelques minutes à une demi-heure environ. Les WOD peuvent inclure une combinaison de mouvements tels que des squats, des pompes, des sauts, des levées de poids et des exercices d'endurance.

Les séances de Cross Training sont adaptées en fonction du niveau de condition physique et des objectifs de chaque participant.

Ces derniers sont encouragés à se pousser mutuellement et à célébrer les réussites de chacun, ce qui peut aider à maintenir la motivation et à rendre l'entraînement plus amusant et plus engageant.

Pour cette saison 2022-2023 ce sont 80 adhérents qui exercent cette pratique dans une ambiance conviviale. Avec un taux de réengagement de près de 100%, les séances sont toutes complètes, n'hésitez pas à vous rapprocher du référent de l'association Damien Beuzelin par mail [gymplushoupeville@gmail.com](mailto:gymplushoupeville@gmail.com) si vous êtes intéressés pour la saison prochaine.

## KARATE – KYOKUSHINKAI

Pratiquez le Kyokushinkai dans la bonne humeur !  
Le karaté contact pour se dépenser, connaître corps, se dépasser et surtout apprendre à se défendre.

Lundi : 19h30 – 21h30  
Mercredi : 19h – 20h30

Tel : 06 12 57 17 17 - 06 14 53 45 01 – 06 74 90 40 41



# MANIFESTATIONS À VENIR

## FOIRE À TOUT LE DIMANCHE 25 JUIN

Vous aimez chiner, faire de bonnes affaires, ou vous voulez vendre vos articles non utilisés...

**L'Association des Familles Houpevillaises organise sa 37<sup>ème</sup> FOIRE A TOUT le Dimanche 25 juin 2023 de 7h à 18h**



Les inscriptions auront lieu les :

- Mardi 13 juin de 14h à 19h pour les Houpevillais – Salle du Vivier (salle FLAUBERT)
- Jeudi 15 juin de 14h à 19 h pour tous – Salle du Vivier (salle FLAUBERT)
- Samedi 17 juin de 9h à 12h pour tous – Salle des Associations (derrière la Mairie)

L'association des Familles Houpevillaises, c'est aussi des activités d'octobre à juin organisées par des animateurs qualifiés et passionnés :

- Anglais niveau débutant et confirmé - Art culinaire
- Cartonnage - Couture - Réfection de fauteuils

L'association des Familles Houpevillaises c'est aussi 2 ventes échange par an et des projets de sorties et d'activités à venir.

Suivez notre actualité sur notre page Facebook

« ASSOCIATION DES FAMILLES HOUPEVILLAISES » et venez nous rejoindre.

## LES 5 & 10 KM D'HOUPEVILLE

Le dimanche 3 septembre 2023, le Comité des fêtes de Houpeville (CFH) organisera la 10<sup>ème</sup> édition des 5 & 10 km d'Houpeville.

L'organisation d'un tel événement demande beaucoup d'efforts, administratifs, logistiques et humains. Afin que cet événement soit réussi, le Comité des fêtes d'Houpeville a besoin de 30 bénévoles pour faire la circulation automobile.

Si vous êtes intéressé(e) pour être signaleur ou signaleuse, vous pouvez vous inscrire à l'adresse courriel suivante : [5et10kmdehoupeville@gmail.com](mailto:5et10kmdehoupeville@gmail.com)

Merci de mentionner votre Nom, adresse, n° de permis de conduire et sa date d'obtention.

Les modalités d'inscriptions seront communiquées ultérieurement.

## « RANDO DU JEUDI »

L'activité « Rando du Jeudi » de l'ALH réunit les randonneurs de l'association tous les jeudis de 9h à midi pour une sortie de 10 à 12 km. L'encadrement est assuré par un ou plusieurs animateurs formés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Le groupe se constitue sur le parking de la mairie et les animateurs révèlent alors leur projet du jour, carte IGN à l'appui ! Le parcours conduit les randonneurs le plus souvent direction sud, en Forêt Verte, mais pas exclusivement. Les escapades vers Malaunay (ouest), Montville (Nord) ou direction Quincampoix (Est) sont fréquentes. L'hiver, les jours de chasse, les randonnées sont délocalisées dans les communes proches (Quincampoix, Fontaine le Bourg, Bosc Guérard Saint Adrien etc...) et le covoiturage est alors de rigueur. Les randonneurs sont informés la veille ou l'avant-veille individuellement par

## 51<sup>ème</sup> EXPOSITION DE PEINTURE DU 14 AU 22 OCTOBRE

L'association des peintres houpevillais, dont un bon nombre d'habitants d'Houpeville apprécie l'exposition annuelle automnale de peintures et de sculptures mais aussi les enfants des écoles maternelles et primaires encadrés de leurs professeurs des écoles lors de leur visite durant la semaine de l'exposition, vient d'être presque entièrement renouvelée en 2023.

Les membres du nouveau bureau au nombre de 5 tiennent à remercier l'ensemble du bureau précédent, dont, en particulier son Président, Gérard Rodriguez pour son implication importante et généreuse pour la vie de l'association et la haute renommée de l'exposition qu'il a grandement valorisée. Ils remercient également le Trésorier, Philippe Gressent pour la tenue rigoureuse des comptes sans laquelle une association ne peut perdurer, sans oublier les membres de l'association qui participent sans compter leurs efforts lors de l'exposition.

La 51<sup>ème</sup> exposition aura lieu du 14 au 22 octobre prochains avec comme Invité d'Honneur M. Denis HERNANDEZ, pastelliste connu au niveau régional et national. Ses œuvres sont, par leur réalisme et leur sensibilité de pures photos émotionnelles, instantanées. Il a reçu de nombreux prix entre autres la médaille de l'Académie des Arts, Sciences et Lettres de Paris en 2011 et en 2013.

Afin de découvrir l'aquarelle auprès du public, nous avons projeté lors de l'exposition une démonstration de peinture. Ce sera une innovation que nous souhaiterions mettre en avant pour partager notre passion et présenter le monde de l'art d'une manière réaliste et authentique.

Mais notre association propose des cours d'aquarelle dispensés par Daniel Guilbert, aquarelliste bien connu qui assure des cours 2 fois par mois, le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 à la Salle du Vivier sur des thèmes précis : Paysages, perspectives, nature morte, Art Abstrait, portraits.

Les deux autres vendredis sont consacrés à des séances libres où nous avons plaisir à nous retrouver entre adhérents pour travailler dans une atmosphère studieuse et décontractée où chacun peut s'entraider et s'améliorer au contact des autres membres pour préparer le thème choisi et s'exercer.

Alors, si cela vous tente le premier cours est gratuit et les autres cours ne sont facturés, 13€ la séance, que si vous y participez. La cotisation annuelle est de 15€.

Lancez- vous ! Venez nous rejoindre, nous vous attendons !

Pour tout contact : Mme Bernadette Beaucamp,  
Présidente de l'association : 06 77 73 09 48

courriel du nouveau point de rendez-vous qu'ils peuvent gagner soit en partage de véhicule soit par leurs propres moyens en individuel. Les personnes qui seraient intéressées peuvent rejoindre le groupe sans engagement les premières fois. Renseignements à la bibliothèque.

La photo, prise le 9 février (jour de chasse !), montre les randonneurs (au nombre de 20 ce jour-là) devant les grilles du château de Bosc Théroulde à Bosc Guérard Saint Adrien.





# Travaux

**UN ABRI VÉLOS A ÉTÉ CRÉÉ  
PAR LES SERVICES TECHNIQUES  
À L'ÉCOLE GÉRARD PHILIPPE**



**UNE AIRE DE JEUX EST EN PRÉPARATION  
ENTRE L'ÉCOLE GÉRARD PHILIPPE ET LA  
GARDERIE**



**DE NOMBREUSES PLANTATIONS SONT EFFECTUÉES.  
UN VERGER A MÊME ÉTÉ PLANTÉ À CÔTÉ DE L'ÉCOLE GÉRARD PHILIPPE...**





# Vie Scolaire, Jeunesse

## DANSE À L'ÉCOLE MATERNELLE : « ET SI ON SORTAIT DU CADRE ? »...

Dans le cadre de son projet d'école, un projet artistique et culturel de danse contemporaine a été mené à l'école maternelle cette année sur la thématique départementale "Et si on sortait du cadre". Ce projet fut l'objet d'une demande de subvention, qui a été adressée à la mairie.

Les élèves ont ainsi participé tous les lundis, depuis le 27 février, pendant 1 heure, à des séances de danse au sein de l'école, avec un intervenant de l'association « Vice Versa » Luc Moka, bien connu dans notre région.

A mi-parcours de ce projet, les enfants ont pu assister à un spectacle présenté par l'intervenant le mardi 11 avril à 10h à la salle du Vivier.



A l'invitation de Madame Sellier, Directrice de l'école, et des enseignantes, les élèves présenteront une restitution à leurs parents sous la forme d'un parcours chorégraphique dans la cour de l'école, à l'issue de ces séances, le vendredi 9 juin à 17h30.



## CHANT CHORAL À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Ce jeudi 4 et vendredi 5 mai, les élèves de l'école Gérard Philippe se sont produits à la salle du Vivier devant leurs parents sur des variations et des créations originales portant sur « l'ineffable Madame de La Fontaine »... Tout un programme !

Si les enfants ont été très applaudis, des remerciements furent adressés à tous les enseignants et à madame la Directrice, ainsi qu'à Lucie, intervenante de l'école de musique.



## ACTUALITÉS DU TENNIS CLUB HOUPEVILLAIS EN MAI ET JUIN 2023 « DE LA COUR AU COURT »

En partenariat avec la Fédération Française de Tennis et l'Éducation Nationale, le Tennis Club Houpevillais met en place, pour la quatrième année consécutive, une activité de découverte du tennis sur le temps scolaire (vendredi après-midi de mai et juin) pour les enfants des écoles de Houpeville. Les classes concernées cette année sont les GS de Mme Dautresire et de Mme Fretel puis les CE1 de Mme Chabanas et les CE1/CE2 de Mme Bonmati.

Contact : Erwan MILIN - Tel : 07 85 44 22 14





# Vie Scolaire, Jeunesse

## LES ENFANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-MARITIME

Nos jeunes élus continuent de découvrir nos institutions. Après le Sénat en juin dernier, c'est au Conseil départemental de la Seine-Maritime que se sont rendus nos jeunes élus le 29 mars dernier accompagnés de Judith Heilmer de Tolédo, Adjointe au Maire et James Eliot, Conseiller municipal.

Ils ont été accueillis par Agnès Largillet, conseillère départementale de notre canton qui est restée présente pendant toute la durée de la visite.

Avec les élus du Conseil municipal des enfants de la commune de Limésy, ils ont pu visiter les espaces intérieurs du Conseil départemental en bénéficiant des explications d'une guide.

Visite dynamique grâce au jeu des questions-réponses du guide.

La tapisserie de Rouen située dans le hall et la grande vue issue du Livre des Fontaines (la plus ancienne vue de Rouen) n'ont plus de secrets pour eux...

Ils ont par ailleurs eu le privilège de pouvoir entrer dans l'hémicycle et de prendre place dans les fauteuils tout en écoutant Agnès Largillet rappeler les compétences du Conseil départemental.

Enfin, la surprise fut grande pour tous en découvrant l'abri antiatomique : espace de 690 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, des murs en béton armé, mesurant jusqu'à un mètre d'épaisseur. Tout était prévu : une salle de commandement, des dortoirs avec des matelas et des boîtes de conserve, des vélos à dynamo pour alimenter le bunker en électricité que certains ont souhaité tester...

Ce moment, agréable et instructif, a ravi l'ensemble des participants.



## DES ENFANTS BIEN OCCUPÉS GRÂCE À L'ASSOCIATION ANNE PHILIPPE

Pendant ces vacances, 16 enfants de l'Association sont partis en séjour au centre équestre du gîte Caillebourg, à Saint Martin aux arbres. L'objectif était de passer un bon moment entre copains, tout en les préparant aux séjours d'été (vie quotidienne...)

Au programme : jeux en plein air, cours d'équitation, et découverte de la vie en collectivité... Pendant ce temps, au centre à Houpeville, les activités printanières ont repris, dont les plantations avec le groupe des Pitchouns (3/5 ans), fabrication de maisons à insectes (abeilles et coccinelles), avec pour mascotte sur cette session « Maya l'abeille » !

Les plus grands, quant à eux, ont réalisé un clip musical sur le thème des Gaulois, créé des bandes dessinées, fabriqué leur costume gaulois !

Des chouquettes ont été faites, pour la première fois, avec la participation de Colette, et nous n'étions pas peu fiers du résultat !

Pour les séjours de vacances, prochain rendez-vous donné aux jeunes à Grandcamp-Maisy :

Du 10/07/23 au 14/07/ pour les collégiens,

Et du 17/07/23 au 21/07/23 pour les jeunes de CMI/CM2.

Ces séjours étant complets, ce sont 32 jeunes de la commune qui partiront découvrir les sports de voile, des lieux historiques, et... la vie en camping entre copains...

*NB : L'association de la garderie et Centre de loisirs sans hébergement Anne Philippe occupe des locaux mis à disposition à titre gracieux, chauffés et entretenus par la mairie. En outre, les repas sont fournis et confectionnés par le service de restauration scolaire au même tarif que ceux qui sont servis aux élèves des écoles maternelle et élémentaire.*



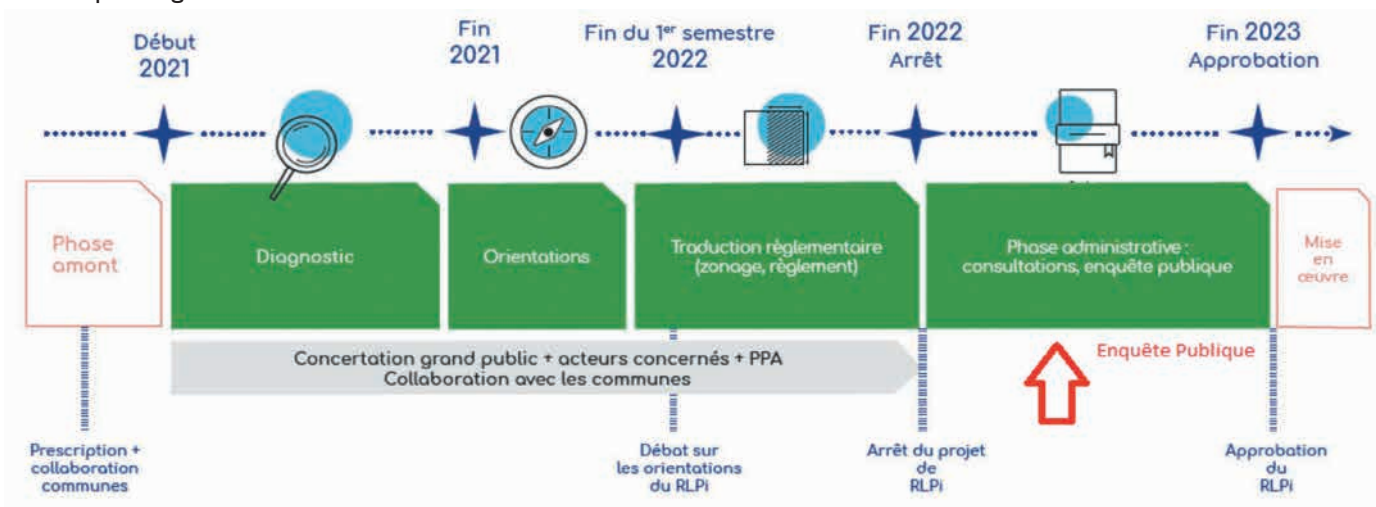
# Urbanisme, Environnement & Cadre de vie



## LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi) ORGANISÉ PAR LA MÉTROPOLE

L'élaboration de ce Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) s'est effectuée avec la collaboration du grand public (classeur en libre-service à la mairie de Houpeville avec informations sur le panneau lumineux - Centolive), des acteurs concernés par les pré enseignes, les enseignes et la publicité, ainsi qu'avec les communes.

Macro planning :



Nous entrerons très prochainement dans la phase d'enquête publique à laquelle chaque citoyen sera invité à participer. Les dates seront diffusées sur le site de la mairie dès qu'elles seront connues.

Notre commune a été catégorisée en :

- Zone Publicitaire : ZP3
- Zone enseigne : ZE3

Ci-après les grandes lignes de la réglementation arrêtée en décembre 2022 (qui sera soumise à enquête publique) :

La réglementation se décompose en deux volets :

- Dispositions générales du règlement Publicités et Pré enseignes
- Dispositions spécifiques par zone
- Les activités dites « dérogatoires » (culturelles, sportives, ...) relèvent des pré enseignes temporaires suivant l'article R.581-71 du code de l'environnement :

« Les pré enseignes temporaires peuvent être scellées au sol ou installées directement sur le sol hors agglomération et dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants ne faisant pas partie d'une unité urbaine de plus de 100 000 habitants si leurs dimensions n'excèdent pas 1 mètre en hauteur et 1,50 mètre en largeur et si leur nombre est limité à quatre par opération ou manifestation. »

Rappel : Vous pourrez consigner vos remarques dans le cadre de l'enquête publique à venir.

The infographic is titled 'Règlement Publicités & pré-enseignes Dispositions générales'. It lists 'Interdictions générales' (general prohibitions) and 'Adaptation au contexte' (context adaptation). Key points include: 'Esthétique du dispositif' (device aesthetics), 'Intégration du dispositif dans son environnement proche et lointain' (integration into environment), and 'Extinction nocturne' (nighttime extinction) from 21h-7h, with a note for 'dérrogation' (derogation) for 'Arlibus'. It also lists 'Pour chaque typologie de publicité: des dispositions spécifiques par zone' (specific dispositions per zone) including 'Interdictions spécifiques', 'Format maximal', 'Densité', and 'Luminosité autorisée'. Below, a section for 'Règlement Publicités & pré-enseignes ZP3 : Espaces urbains mixtes' shows a map and a list of signage types: 'PUB' (interdit), 'PUBLITE' (interdit), 'PUB' (autorisée dans la limite de 2 m²), 'PUBLICITE' (interdit), and 'PUBLICITE' (interdit).



# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## Le service public de la transition énergétique

Énergies Métropole Rouen Normandie est le nouveau service public de la transition énergétique du territoire métropolitain. Entièrement gratuit et indépendant, ce service public est ouvert à l'ensemble des citoyens, collectivités, entreprises, et associations de la métropole. Il offre informations, conseils et accompagnement à ces publics en matière de projets de transition énergétique.

Mis en place par la Métropole Rouen Normandie dans la continuité de la COP21 locale, ce service public vise à apporter une réponse effective aux objectifs fixés dans le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). L'ambition ? Faire du bassin métropolitain un territoire 100% énergies renouvelables d'ici 2050. Pour atteindre ce but, la production d'énergies renouvelables devra être démultipliée et la consommation d'énergie du territoire, divisée par 2.

Le champ d'action d'Énergies Métropole s'étend ainsi sur les domaines de l'efficacité et la performance énergétique, le développement des énergies renouvelables (chaleur, électricité, gaz renouvelables...) et de récupération, ainsi que le déploiement de la sobriété énergétique. Enfin, afin d'atteindre ses objectifs, le service public vise également à mobiliser les filières professionnelles du territoire et faire émerger des filières bas carbone.



Rénovation énergétique

# Rénover sa maison individuelle

[energies.metropole-rouen-normandie.fr](http://energies.metropole-rouen-normandie.fr)



## Pourquoi opter pour la rénovation énergétique ?

Le saviez-vous ? Un logement qui fait l'objet de travaux de rénovation énergétique globale peut vous permettre de diviser votre consommation d'énergie par 4 !

La principale source de surconsommation de chauffage provient souvent des déperditions énergétiques du bâtiment liées à une isolation peu performante. Concrètement, une isolation efficace et étanche à l'air permet de mieux conserver la chaleur et garantit un intérieur plus économe en chauffage et confortable en hiver comme en été.

Ces travaux peuvent être combinés à l'amélioration du système de ventilation et à l'installation d'un système de chauffage plus performant et adapté aux nouveaux besoins

énergétiques du logement. L'ensemble de ces optimisations permettent l'amélioration de la classe énergétique du logement (DPE) et augmentent par conséquent la valeur du bien.

Une meilleure maîtrise de sa consommation justifie ainsi d'être moins dépendant des variations des prix de l'énergie et de réduire considérablement sa facture énergétique en menant une action concrète pour l'environnement.

**Faire le choix de la rénovation énergétique, c'est donc à la fois améliorer son bien-être et le confort de son logement, tout en réalisant des économies d'énergie au quotidien.**



### France Rénov' sur le territoire métropolitain

L'espace conseil France Rénov' porte localement par Énergies Métropole Rouen Normandie, apporte informations, conseils et accompagnements à l'ensemble des particuliers désireux d'entamer une démarche de rénovation énergétique. Il fournit son expertise de manière indépendante et gratuite, de la détermination du besoin jusqu'à la prise en main du logement rénové. Afin de permettre aux projets de se concrétiser, le conseiller identifie les aides financières mobilisables et aide les usagers dans le montage et le suivi de leur dossier.



### À quelle étape nous contacter ?

L'espace France Rénov' et ses conseillers se tiennent à votre disposition tout le long de votre projet. De la phase de montage, lorsque celui-ci n'est qu'au stade d'idée, jusqu'à la signature avant le lancement des travaux, l'espace France Rénov' peut vous guider à n'importe quelle étape.

Que vous ayez besoin de conseils techniques, financiers ou encore pour le choix des matériaux à employer ; les conseillers sont présents pour vous accompagner dans vos démarches.

## Quel parcours d'accompagnement ?

- **La prise de contact**  
Vous exprimez votre besoin initial par téléphone ou par mail et fournissez les informations qui permettront de vous orienter vers un conseiller pour un rendez-vous.
- **Le rendez-vous personnalisé**  
Vous exposez votre problématique et votre projet au conseiller France Rénov'. Celui-ci dresse alors un état des lieux de votre logement et vous aide à consolider votre démarche, tout en répondant à vos interrogations. Le conseiller identifie les différentes aides financières mobilisables en fonction de votre situation.
- **L'audit énergétique**  
Il est réalisé directement à domicile par un auditeur, en présence du conseiller en charge de votre dossier. Cet audit permet d'établir plusieurs scénarios de travaux pour concrétiser votre projet.
- **La préparation à la phase de travaux**  
Une restitution de l'audit est organisée avec l'auditeur et le conseiller France Rénov'. Les différents scénarios envisagés vous sont présentés et détaillés. Une simulation financière est réalisée, en fonction des différents scénarios ainsi que des aides auxquelles vous êtes éligibles. Le conseiller fournit une liste de professionnels qualifiés et interprète les devis reçus afin de s'assurer de leur conformité pour la perception des subventions.
- **La réception des travaux**  
Une fois ceux-ci terminés, le conseiller vous accompagne dans la prise en main de votre logement rénové et vous aide à suivre vos nouvelles consommations.



## Quelles aides financières mobiliser ?

Les aides financières mises en place pour la rénovation énergétique sont aujourd'hui nombreuses et vous pouvez vite être submergés par la somme d'informations disponibles. Le rôle de l'espace conseil France Rénov' est de vous assister dans l'identification de ces aides et dans le dépôt des différents dossiers permettant d'y accéder.

La liste de ces aides diffère en fonction des territoires et des politiques locales mises en place. Sur le bassin métropolitain on retrouve :

- **MaPrimeRénov'**, mise en place par l'État via le dispositif France Rénov',
- **Le Chèque Éco-Energie**, mis en place par la Région Normandie,
- **Des aides spécifiques des collectivités territoriales**, dont celles du **Programme Local de l'Habitat**, mises en place par la Métropole Rouen Normandie,
- **Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**, déployés par les fournisseurs d'énergies,
- **Des aides plus ciblées**, en fonction de votre situation personnelle.

La mobilisation de ces aides est soumise à plusieurs critères parmi lesquels on retrouve principalement les revenus, le nombre de personnes constituant le foyer, ainsi que le gain énergétique estimé des travaux financés. Les foyers aux revenus plus modestes pourront quant à eux bénéficier d'une convention et d'un accompagnement spécifique avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Contactez-nous dès à présent pour prendre rendez-vous avec un conseiller France Rénov' !

# 02 76 30 32 32

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



## Énergies Métropole pour les particuliers

Sur le territoire de la Métropole, l'espace France Rénov' (précédemment espace FAIRE ou Info-Énergie) est porté par le service public de la transition énergétique : Énergies Métropole Rouen Normandie. Il accompagne tous les particuliers propriétaires, en maison individuelle ou en copropriété, désireux de réduire leur consommation et de faire baisser leurs factures d'énergies par une démarche de rénovation énergétique.

Du remplacement du système de chauffage au renforcement de l'isolation du bâtiment, en passant par l'optimisation de la ventilation du logement, les conseillers Énergies Métropole apportent expertise et conseil tout le long du projet. Afin d'appuyer les demandes et de permettre à celles-ci de se concrétiser, les conseillers identifient les aides financières mobilisables pour chaque projet et aident les usagers dans le montage de leur dossier.

Les locaux d'Énergies Métropole sont situés au 9 bis rue Jeanne d'Arc à Rouen. Le service public peut être contacté par téléphone, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au [02.76.30.32.32](tel:0276303232) ou par mail : [energies@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:energies@metropole-rouen-normandie.fr).



# COMMUNICATION PLAN BOOST – COMMUNES

Le Smédar déploie son Plan Boost en partenariat avec ses 5 collectivités adhérentes, les communes et le soutien financier de CITEO.

Le Plan Boost qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme d'actions qui permet d'optimiser la collecte de tous les emballages et notamment ceux en plastique grâce à un travail de coopération entre les acteurs de la collecte, du tri et du recyclage !

L'objectif ? Ces consignes de tri ont pour but de simplifier le geste de tri. C'est un emballage ou un papier ? Alors il n'y a plus de question à se poser, il va dans le dispositif de tri (bac/sac jaune ou colonne d'apport volontaire pour les déchets recyclables).

Vous avez un doute ? Une question ?

**Pour vous aider à adopter les bons gestes de tri, le Smédar a conçu et diffusé un mémo-tri magnétique à l'ensemble des foyers de la commune.**

Intitulée « Tournez, c'est trié », cette roue du tri vous rappelle au quotidien les gestes de tri. Installez donc votre roue du tri à proximité de votre poubelle de tri et adoptez les bons réflexes !

Je, tu, il, nous trions !



## Infos complémentaires :

### Inutile de laver les emballages avant de les jeter.

Les emballages plastiques de type pots de yaourt, boîtes de conserve, barquettes alimentaires etc... peuvent être jetés directement dans les poubelles pour les recyclables. D'ailleurs, pour faciliter le tri, veillez à ne pas les imbriquer.

### La mission des agents de tri, un vrai gage de qualité !

Au sein de l'Ecopôle Vesta de Grand-Quevilly, le centre de tri permet de traiter chaque année, les déchets recyclables de 610 000 habitants soit 33 000 tonnes d'emballages et de papiers. Lors de leur parcours sur la chaîne de tri, les déchets sont séparés par matière. Toutefois, les agents, positionnés en bout de chaîne ont un rôle essentiel. En effet les erreurs de tri qui persistent sont pour la plupart enlevées à la main.

**Appartement ou maison, tous concernés !** Le tri des déchets est possible pour tous. Que vous ayez un bac individuel, un sac jaune ou un dispositif d'apport volontaire, adopter le tri est un geste en faveur de l'économie circulaire !

### Une marge de progression peut être encore atteinte.

Sur les 340 kg de déchets générés par habitant à l'année, seuls les déchets recyclables (36 kg) et les contenants en verre (22 kg) peuvent permettre de fabriquer de nouveaux objets : emballages plastiques ou bouteilles en verre. Un effort est encore à fournir pour augmenter le pourcentage de valorisation.

# TRI ACT : TRIEZ, VOUS SEREZ RÉCOMPENSÉ !

**Le module de gratification s'étend aux 71 communes de la Métropole**

La Métropole Rouen Normandie a mis en place en mars 2021 une application numérique gratuite dédiée à la gestion des déchets : MonTri. Depuis la fin de l'année 2022, un nouveau module a été expérimenté, nommé Tri Act. Cette solution de gratification par le tri sélectif permet aux usagers de gagner des récompenses en scannant les déchets triés. Face au succès rencontré, Tri Act est étendu aux 71 communes du territoire métropolitain à partir du 2 mai 2023. La Métropole Rouen Normandie est la première collectivité française à mettre en place le dispositif de gamification Tri Act. Ludique et pédagogique, l'outil encourage les trieurs à poursuivre leur engagement et vise également à donner envie aux non-trieurs d'adopter cette pratique essentielle.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Luce Pane, Vice-Présidente en charge de l'énergie, de la sobriété et des déchets : « Avec Tri Act, les habitants peuvent lier l'utile à l'agréable : faire un geste pour la planète, et transformer leur bonne action en une petite récompense : gourde réutilisable, tickets de bus, abonnement au service Lovélo... Le tri des déchets est un levier essentiel pour la préservation du climat, et nous avons encore du progrès à faire. Nous nous engageons auprès des habitants en leur fournissant des outils ludiques et efficaces pour changer leurs habitudes : un petit coup de pouce, pour un petit geste, mais de grands résultats. »

## Une expérimentation d'un an couronnée de succès

Après une phase de bêta testing de l'application entre juillet et octobre 2022, l'application a été mise en test sur le périmètre de la ville de Rouen. Dès la première semaine de mise en ligne, 233 trieurs se sont inscrits. Aujourd'hui, près de 900 habitants sont inscrits, avec 3200 produits triés et près de 200 récompenses utilisées ou réservées. Déjà trois commerçants ont choisi de s'associer à la démarche Tri Act en proposant des récompenses dans leurs boutiques ou restaurants : Chez Mathilde, La Cornaëlle, New Phone Réparation. La Métropole Rouen Normandie poursuit la prospection auprès des commerçants du territoire pour associer un maximum de parties prenantes à cette démarche.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de tri sélectif, Tri Act se pérennise et s'étend aux 71 communes de la Métropole dès ce mardi 2 mai 2023.

## Un fonctionnement simple en quatre étapes

Les utilisateurs sont invités à scanner le code-barre de l'emballage au moment de le trier. Dans un second temps, au moment de déposer les emballages en bac de collecte, en sac ou en point d'apport volontaire, l'application invite à valider le dépôt par une photo. Cette seconde étape permet de collecter des points. Enfin, les utilisateurs sont invités à convertir leurs points en récompenses : chèques cadeaux, de goodies écoresponsables, tickets d'entrée au musée, etc...

Toutes les informations sur l'application Mon Tri et le dispositif Tri Act sont à retrouver sur :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/triact-le-programme-de-gratification-de-l-application-montri>



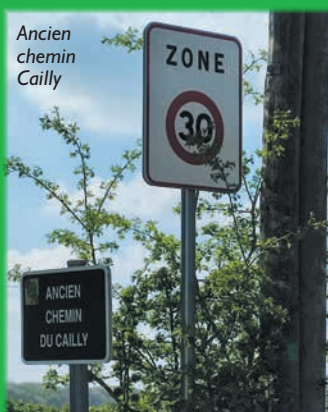
## ZONE 30 LE SAVEZ-VOUS ?

Une **zone 30** délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie. La vitesse maximale autorisée est de **30 kilomètres par heure** pour tous les véhicules. **C'est le cas sur tous les axes de circulation de notre commune de Houpeville.**

Alors qu'une limitation de vitesse à 30 km/h peut s'arrêter à l'intersection suivante ou à la prochaine limitation de vitesse, la zone 30 s'applique sur l'ensemble des rues et croisements de la zone, depuis le panneau de début jusqu'au panneau de fin de zone.

Les piétons sont prioritaires sur les véhicules dans les zones 30 en France, dès lors qu'ils manifestent l'intention de traverser. Les règles du code de la route s'appliquent : le piéton a obligation d'emprunter un passage piéton lorsqu'il en existe un clairement défini à moins de 50 m ; cependant les zones 30 tendent à supprimer ou limiter au maximum la présence des passages piétons de sorte que les piétons puissent traverser en tout point de la chaussée. En revanche, dans les zones de rencontre, les piétons sont strictement prioritaires sur les véhicules.

Le décret du 30 juillet 2008 dispose également qu'en zone 30, toutes les chaussées sont à double-sens pour les cyclistes. Le décret du 23 octobre 2019 ajoute que toutes les chaussées en zone 30 sont également à double-sens pour les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés.



Ancien chemin Cailly



Côte des sapins



Eugène Pottier



Paul Langevin



Fond du Val



Plain Bosc



Jean Jaurès

## LE PARCOURS SANTE EST ACHEVÉ





# Actualités d'été

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

C'est enfin les vacances ! Depuis le temps qu'on les attendait... Mais, quoi de plus traumatisant que de retrouver son logement cambriolé en rentrant ? Pour minimiser le risque de connaître pareille mésaventure, si vous devez vous absenter pour une période prolongée, la gendarmerie peut, à votre demande, surveiller votre domicile et ses abords au cours de patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service gratuit

baptisé « Opération Tranquillité Vacances », il suffit de vous inscrire, quelques jours avant votre départ soit auprès de la mairie, soit auprès de la brigade de gendarmerie de Montville en précisant la durée de votre absence. Merci de signaler si vous avez une alarme, le nom des personnes habilitées à rentrer chez vous pour prendre le courrier, arroser les plantes, nourrir le chat et les poissons rouges...



## TAILLE DES HAIES

Dans un souci de sécurité et de respect d'autrui, il est demandé aux riverains d'élaguer les arbres, de tailler les haies qui sont en bordure de route, de façon à ne pas « déborder » sur le domaine public et ne pas gêner la circulation des piétons, ni la visibilité des panneaux de signalisation.



## RÈGLES DE BON VOISINAGE

Horaires pour l'utilisation d'appareils sonores par les particuliers, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, débroussailluses, scies mécaniques et tout appareil de bricolage.

**Les jours ouvrables** de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 20H00

**Les samedis** de 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00

**Les dimanches et jours fériés** de 10H00 à 12H00

Un arrêté municipal a été pris en date du 20 janvier 2009 concernant l'interdiction de brûlage à l'air libre sur tout le territoire de la commune.



## VEOLIA : PLANNING PRÉVISIONNEL 2023

### Balayage commune de Houpeville

	GRANDS AXES	PETITS AXES
JUIN	Jeudi 15	Jeudi 15
JUILLET	Jeudi 20	
AOÛT		
SEPTEMBRE	Jeudis 7 et 21	Jeudi 7
OCTOBRE	Jeudis 5 et 26	
NOVEMBRE	Jeudis 9 et 23	Jeudi 9
DECEMBRE	Jeudis 7 et 21	Jeudi 7



## PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE VALLÉE DE SEINE 2023-2027

Il sera procédé du **jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 à 9h00 au vendredi 30 juin 2023 à 17h00** soit pour une durée de 30 jours consécutifs à une enquête publique portant sur le plan de protection de l'atmosphère. Ce plan a pour objectif de réduire les émissions de polluants atmosphériques et de les maintenir ou les ramener à des niveaux inférieurs aux normes fixées à l'article R 221-1 du code de l'environnement. Il fixe des objectifs de réduction des émissions et concentrations de polluants atmosphériques. Le plan est présenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie (DREAL)

située 1 rue recteur Daure – CS 60040 14006 Caen cedex 1.

Toutes informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès du bureau Climat air énergie de la Dreal :  
ppa.bcae.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Le dossier complet d'enquête publique et l'avis sont publiés sur les sites internet suivants : préfecture de la Seine-Maritime [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr), Préfecture de l'Eure [www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr) et site dédié : <http://ppa276.enquetepublique.net>



# Actualités d'été



## PANNEAU LUMINEUX CENTOLIVE

Les informations du panneau lumineux « CentoLive » sur votre téléphone portable et votre tablette.

Les informations communiquées sur le panneau lumineux, place de la Mairie, sont accessibles à tous et toutes sur le téléphone portable. Pour ce faire, il suffit de télécharger l'appli « CentoLive » et de choisir Houpeville parmi les favoris à l'aide du petit cœur rouge. Ainsi, chaque Houpevillais.e doté.e d'un smartphone peut avoir accès à ces nouvelles brèves.

## FEUX DE FORÊT

### LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

**1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence**

**NI FEU NI BARBECUE**  
aux abords des forêts

**PAS DE CIGARETTE**  
en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture

**PAS DE TRAVAUX**  
SOURCE D'ÉTINCELLES les jours de risque d'incendie

**PAS DE COMBUSTIBLE**  
CONTRE LA MAISON bois, fuel, butane...

**TÉMOIN D'UN DÉBUT D'INCENDIE, JE DONNE L'ALERTE**  
en localisant le feu avec précision

**JE ME CONFIE DANS MA MAISON**  
elle est mon meilleur abri

**RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS**  
#attentionfeuxdeforet

## JUDO CLUB HOUPEVILLE

Le public est venu nombreux assister aux différentes représentations organisées récemment à Darnétal, club partenaire. Elles ont débuté par un entraînement judo intergénérationnel avec la participation de parents. Le lendemain, il y a eu une représentation d'une séance d'éveil au sport sous forme d'ateliers pour les plus petits puis pour clôturer, l'examen de passage de grade technique pour les judokas qui comprenait également des combats. Tous les enfants présents ont été récompensés par la ville accueillante.

Ces animations, bien organisées, se sont déroulées dans une ambiance conviviale à la grande satisfaction des parents et des nombreux bénévoles dont la Présidente Sandrine Bessières.

### Prochaines dates :

**Mardi 30 mai** à la salle du Vivier (18h15) : Assemblée générale du club comprenant également la remise des diplômes d'éveil au sport et l'annonce des résultats du passage de grade.

**Mardi 13 juin** : goûter enfants/familles à l'issue des cours d'éveil au sport et de judo.

Le club participera au traditionnel forum des associations début septembre.

Les préinscriptions ont déjà débuté et se poursuivront durant tout l'été. Contact : 06 52 02 91 06.







## REMISE DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL LE 8 MAI 2023

C'est devant une importante assemblée que Madame le Maire, accompagnée d'élus au conseil municipal et au conseil municipal des jeunes, s'est adressée aux récipiendaires avant une remise nominative des médailles du travail. L'occasion pour Monique BOURGET de rappeler que la médaille d'honneur régionale, départementale fut créée en 1948, pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée ou assimilée. Le travail constitue un facteur d'utilité collective et de statut personnel. Il représente également une valeur fondamentale inscrite dans la constitution et dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Et de reprendre la citation d'André Gide : « La première condition du bonheur est ... que l'homme puisse trouver joie au travail. Il n'y a vraie joie dans le repos et le loisir que si le travail joyeux le précède. »

### Médailles du travail – Cérémonie du 8 mai 2023

#### Échelon ARGENT : 20 ans

M. BADAUI Nourdine – M. CELINAIN Yannick – M. SIRANTOINE Stéphane – M. CASALSBAS Laurent

#### Échelon VERMEIL : 30 ans

M. CASALSBAS Laurent

#### Échelon OR : 35 ans

M. CASALSBAS Laurent

## SÉCURITÉ

Sur l'ensemble de la commune, dans les rues disposant d'emplacements matérialisés, le stationnement de tous les véhicules est interdit et est considéré comme gênant, avec possibilité de mise en fourrière. Cette réglementation entrera en vigueur dès la mise en place des panneaux de signalisation.



## CINÉMA

Date des prochaines séances de cinéma (sous réserve de modifications)

- le mercredi 14 juin 2023  
18h : Les aventures de Ricky  
20h : La vie pour de vrai
- le mercredi 19 juillet  
Films non déterminés
- le mercredi 9 août  
Films non déterminés
- le mercredi 13 septembre  
Films non déterminés
- le mercredi 25 octobre  
Films non déterminés



La troupe de l'association RDLH  
Le Théât'Rôle  
Présente  
Le vendredi 16 juin 2023 à 20h30  
Salle du Vivier d'HOUPEVILLE (Entrée Libre)

# 72 h pour vivre

De Florence GRILLOT

Avec  
Patrick ADNET, Renée BARBIER, Christelle CAHAREL,  
Béatrice CHARLES, Valérie DUCROTTÉ, Maïté POIREL,  
André-Cécile ROHÉE, Isabelle Vivens

Mise en scène : Vincent DUBOS

# ALLO LA GUÊPE®

**Spécialiste en destruction de  
nids de guêpes, frelons asiatiques ...**

**06.72.42.17.00**  
allolaguepe@gmail.com  
www.allolaguepe.fr



## MAIRIE

Adresse : rue Jean Jaurès 76770 Houppeville

Tél. : 02.35.59.12.24

Fax : 02.35.59.96.53

Courriel : mairie@houppeville.fr

LUNDI au JEUDI : 8H30 - 12H00 / 14H30 - 17H30

(fermée au public le jeudi après-midi)

VENDREDI : 8H30-12H00/14H30-17H00

## CARNET

### NAISSANCES

17/02/2023 Eden Daniel Claude DEHAYES TIMORES

15/04/2023 Octave et Marceau SERVAIS-PICORD

### MARIAGES

27/01/2023 Yannick CHAPALAIN et Pascale GROULARD

04/03/2023 Christophe DOSSIER et Émilie LE MESTRE

16/03/2023 Alain BOULLY et Sandrine ALIN

15/04/2023 Xavier GRESSIN et Cindy CLOQUETTE

06/05/2023 Charlie HARD et Marie VILLETTE

03/06/2023 Paul MAGNIER et Éléonor MAHIEUX

### DÉCÈS

13/01/2023 M. Pascal DUCHÉ

25/02/2023 Mme Georgette EURY

08/03/2023 M. Samuel PETIT

11/03/2023 M. Frédéric COUTURE

19/04/2023 M. François LELEU

## COMMERCE/ARTISANS/ PROFESSIONNELS DIVERS

Bar tabac Epicerie «O Ptit Ju» Tél. : 02.32.19.16.32

Boulangerie Le fournil d'Houpeville Tél. : 02.35.59.15.46

Pizza Marco Tél. : 09.50.87.67.99

Butterfly (coiffeur) Tél. : 02.35.23.35.77

Tiff Anne (coiffeur) Tél. : 02.35.59.14.62

Phyto Corps (bien-être et beauté) Tél. : 06.12.96.06.81

Garage Bosch Car Service Tél. : 02.35.59.14.17

Guillaume Raynaud Electricité Tél. : 06.64.86.64.13

Perchepied maçonnerie Tél. : 02.35.59.12.18

Gallic construction maçonnerie Tél. : 07.71.78.61.40

Dompresta, services à la personne Tél. : 06.82.10.22.02

Fabien Thomas Chauffage Tél. : 07.84.08.79.39

Rénovation générale – chauffage :  
Enotherm Tél. : 06.66.28.70.82

A tout vent atelier de lutherie Tél. : 09.60.35.69.43

Créas de la Mère Guy (bijoux & tableaux) Tél. : 06.95.12.60.97

Emilie Couture & Créations Tél. : 07.66.44.82.67

Chambres d'hôtes Les Coquelicots Tél. : 02.35.59.18.49

Purjardin Paysagiste Tél. : 06.11.43.84.61

Dessinateur-architecture "Pro Plans" Tél. : 06.59.94.31.40

Décorateur Stéphane Depestele Tél. : 06.62.01.70.06

Des Pupilles Aux Papilles Tél. : 06.23.19.15.46

Maisons d'assistantes maternelles :

Ma Ptitte Mam Tél. : 02.32.19.00.99

Mam de toi Tél. : 09.80.44.63.31

Bureau Postal Tél. : 02.32.80.84.92

(ouvert tous les jours du lundi au samedi de 10h00 à 12h00)

## LES ELUS A VOTRE ECOUTE

(uniquement SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU SECRETARIAT DE MAIRIE)

Mme Monique BOURGET, Maire, Présidente du CCAS

M. Emmanuel RIVALAN, 1<sup>er</sup> adjoint : Sport - Culture - Vie associative

Mme Judith HEILMER DE TOLEDO, 2<sup>ème</sup> adjointe : Petite enfance - Vie scolaire - CMJ

M. Edmond DELTOUR, 3<sup>ème</sup> adjoint : Travaux - Finances,

Mme Véronique DESCHAMPS, 4<sup>ème</sup> adjointe : Affaires

sociales - Solidarité - Mission locale

M. Philippe VAUCHEL, 5<sup>ème</sup> adjoint : Restauration -

Communication et participation citoyenne

Mme Odile LATZ, 6<sup>ème</sup> adjointe : Urbanisme - Cadre de

vie - Environnement - Développement Durable

### VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Guillaume COUTEY

Agnès LARGILLET

guillaume.coutey@seinemaritime.fr

agnes.largillet@seinemaritime.fr

Mairie de Malaunay, Place de la Laïcité BP 7

76770 MALAUNAY tél : 02.32.82.55.51

### VOTRE DÉPUTÉ

Gérard LESEUL

Suppléante : Christine DECHAMPS

gerard.leseul@assemblee-nationale.fr

## SANTÉ

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur EI AAWAR

Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.15.25

Docteur LAISNÉ-PIMONT

Docteur HELIES

Centre commercial Pablo Picasso 09.86.59.92.40

Prise de RDV sur doctolib.fr

### DENTISTE

Docteur GUEGOT

Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.66

### INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières

Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.12.70

### KINÉSITHÉRAPEUTES - OSTÉOPATHE

Mme WATTIEZ

M. HEINRICH (Ostéopathe)

Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.19.56

### CABINET THÉRAPEUTIQUE

Mme DESSAUX

5 rue Louis Pergaud 06.26.06.34.49

Amélie CARUANA Socio-esthéticienne

Massages bien-être à domicile 06.87.99.66.38

### SOPHROLOGUE

M. BAHEUX

2 rue des Écoles 06.33.72.51.88

### REFLEXOLOGUE

Pauline LEMAIRE

07.45.04.11.81

### ORTHOPHONISTES

Mme LANGEOIRE

Centre commercial Pablo Picasso 09.73.26.44.85

Mme LANIEL

180 Chemin du Cailly 02.32.87.73.82

### PHARMACIEN

Mme DESOUBRY

Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.83

### URGENCES

Pompiers 18

SAMU 15

Police Secours 17

Gendarmerie de Montville 02.35.33.71.85

Centre anti-poison 02.35.88.44.00

Médecin de garde 02.35.58.76.33

CHU de Rouen 02.32.88.89.90

Urgences CHU 02.35.88.82.51

Urgences Pédiatrie 02.32.88.80.29

### NUMÉROS VERTS

Allo Enfance en Danger 119

Sida Info Service 0 800 84 08 00

Drogue Info Service 0 800 23 13 13

Accueil des sans abri 115

Aide aux victimes 116 006

Violences conjugales 3919



L'essentiel  
*Houppeville*